



Aperçu des principales Activités, Résultats et Thèmes prioritaires de la FSESP dans le domaine des services sociaux (à la personne) (2010-2012)

LE GROUPE DE TRAVAIL "SERVICES SOCIAUX" DE LA FSESP

La FSESP a un **Groupe de travail "Services sociaux"** dont les trois dernières réunions ont eu lieu le 15 septembre 2011 (<http://www.epsu.org/a/7761>), le 29 mars 2012 (<http://www.epsu.org/a/8208>) et le 24 octobre 2012 (<http://www.epsu.org/a/8209>). Les deux réunions de 2012 ont coïncidé avec celles du Comité permanent sur les services sociaux et de santé. Ce groupe de travail se compose de **collègues des secteurs des "services sociaux et de santé" et de "l'administration locale et régionale"**. Son **objectif est double** : premièrement, informer les affiliés sur les évolutions et initiatives marquantes à l'échelon européen, notamment le cadre légal, politique et de qualité des services sociaux, et élaborer des prises de position communes afin d'influencer la prise de décision politique de l'Union européenne; deuxièmement, être une plateforme d'échanges mutuels entre les affiliés et avec le Secrétariat de la FSESP sur les grands débats qui se tiennent au niveau national, les changements législatifs et les réalisations ainsi que sur les préoccupations des syndicats dans le domaine des services sociaux à la personne.

SOINS AUX PERSONNES ÂGÉES

En octobre 2010, des collègues des deux secteurs se sont réunis pour un **séminaire sur les soins aux personnes âgées**, principalement pour commenter et évaluer les conclusions d'une étude commandée par la FSESP et publiée dans le rapport intitulé "**Prise en charge des personnes âgées en Europe – Les défis pour les travailleurs**" (<http://www.epsu.org/a/7431>). Ce rapport formule plusieurs recommandations et appelle l'Union européenne à saisir à bras-le-corps le défi de la création d'emplois sûrs et de bonne qualité dans le secteur des soins aux personnes âgées.

OFFRE ET DEMANDE DE SOINS TRANSFRONTALIERS DE SANTÉ ET AUX PERSONNES ÂGÉES

La réunion de septembre 2011 s'est penchée sur le suivi de la Directive 2011/24/UE relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers, sujet sur lequel la FSESP a adopté une position en mars 2011 (<http://www.epsu.org/a/7308>).

CADRE LÉGAL, POLITIQUE ET DE QUALITÉ POUR LES SERVICES SOCIAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (SSIG)

Le deuxième grand thème est celui des **évolutions et initiatives européennes en rapport avec le cadre légal, politique et de qualité des services sociaux d'intérêt général (SSIG)** et du **rapport du Parlement européen sur les SSIG**. Il a fait l'objet d'un premier échange sur la question du dialogue social dans le domaines des services sociaux. Les participants ont discuté des prises de position et des demandes de la FSESP face aux initiatives de l'Union européenne (<http://www.epsu.org/a/7452>). La FSESP réclame un **programme d'action de l'Union européenne dans le domaine des soins de longue durée et soins aux personnes âgées** qui repose sur des objectifs réalistes en vue d'améliorer la qualité des services et des emplois en favorisant les activités des autorités locales et régionales. La FSESP rappelle qu'il est important de prendre en compte, lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, l'importance et la valeur de conditions de travail décentes et stables et de la formation professionnelle si l'on veut garantir et améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficience des SSIG. Pour la mise en œuvre et, ultérieurement,

l'affinement du Cadre européen volontaire de qualité pour les services publics applicable aux SSIG, il y aurait lieu d'affirmer plus clairement le respect des droits des travailleurs, de mettre davantage l'accent sur l'amélioration des conditions d'emploi et de salaire dans un secteur où les femmes sont nettement majoritaires, et de poursuivre les efforts pour réduire l'écart salarial entre hommes et femmes.

PRIVATISATION ET MARCHANDISATION DE L'AIDE SOCIALE : L'EXPÉRIENCE DU TERRAIN – ILLUSTRATION D'UN DES NOMBREUX EXEMPLES VENANT DU ROYAUME-UNI

La réunion de mars 2012 a repris la plupart des thèmes cités. Nous y avons ajouté un **échange sur l'évolution dans les pays concernant les défis et les échecs liés à la privatisation et à la délégation des SSIG** et, en s'appuyant sur le travail réalisé par nos collègues britanniques du GMB, nous nous sommes penchés sur **le cas du marché de l'aide sociale au Royaume-Uni**. Une analyse succincte des effets négatifs et désastreux de la privatisation des services, et en particulier des mécanismes de financement figure dans le procès-verbal de la réunion (<http://www.epsu.org/a/8209>). Il a été fait de même pour d'autres pays et nous poursuivrons dans cette voie en rapport avec d'autres recherches sur les services et systèmes sociaux et de santé réalisées en Europe et hors d'Europe.

DIALOGUE SOCIAL, NÉGOCIATION COLLECTIVE ET CONVENTIONS COLLECTIVES DANS LE DOMAINE DES SERVICES SOCIAUX

Tout au long de 2012, la FSESP a participé au projet "**Promouvoir les organismes de service social des employeurs dans le dialogue social**" (PESSIS) (<http://www.epsu.org/a/9070>).

- PESSIS a été conçu comme un **exercice d'évaluation des structures et résultats du dialogue social dans le domaine des services sociaux** dans 11 États membres (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Pays-Bas, Royaume-Uni/Écosse, Slovaquie, Slovaquie). Plusieurs affiliés de la FSESP ont participé à la collecte des données et commenté les rapports nationaux.
- Ce projet a également étudié les possibilités et les critères d'une incorporation du secteur des services sociaux, de l'aide sociale et de l'action sociale (NACE 87 et 88) dans le dialogue social sectoriel européen dans une perspective à moyen terme (dans le contexte de structures existantes ou à mettre en place).
- Le projet a été présenté et discuté lors de trois réunions du Groupe de travail sur les Services sociaux en 2011 et 2012. Les résultats du projet PESSIS ont également été présentés et discutés à la réunion du 12 septembre 2012 et à celle du Comité permanent ALR du 16 octobre 2012 ainsi qu'à une réunion du CCRE du 5 décembre 2012.
- Aucune décision formelle n'a été prise à ce jour concernant la position de la FSESP vis-à-vis de l'objectif des employeurs du secteur de l'économie sociale et des services à but non lucratif visant à étendre (davantage) la couverture du dialogue social sectoriel européen au secteur des services sociaux à la personne. Certains affiliés de la FSESP préconisent une intégration dans le comité de l'ALR tandis que d'autres préfèrent laisser la question ouverte pour l'instant. À leurs yeux le processus en est encore à l'ébauche et la FSESP et ses affiliés devraient voir comment les employeurs des ONG vont constituer leurs propres structures (dans plusieurs États membres et à l'échelon de l'Union européenne) et, le cas échéant, accompagner aussi le processus, avant de prendre des décisions.

La prochaine réunion du Groupe de travail sur les Services sociaux aura lieu le 13 mars 2013 (<http://www.epsu.org/a/9089>). Elle devrait contribuer à poursuivre **l'évaluation des résultats du projet PESSIS et arrêter avec les affiliés de la FSESP les éventuelles prochaines étapes d'un processus visant à chapeauter le secteur des services sociaux par des structures de dialogue social sectoriel européen.**

- Les collègues analyseront les structures, les pratiques ainsi que les expériences – bonnes au mauvaises – des affiliés de la FSESP à la fois des secteurs de l'administration locale et régionale et des services sociaux et de santé en matière de négociation collective et de conventions collectives dans le domaine des services sociaux (s'agissant plus particulièrement des soins aux personnes âgées, de la garde des enfants, des services aux personnes handicapées, des ateliers protégés) dans divers États membres de l'Union européenne.
- Les participants évalueront, sous l'angle syndical, les rapports par pays et le rapport global préparés dans le cadre du projet PESSIS (toutes les publications figurent à l'adresse <http://www.epsu.org/a/9070>).
- Ils discuteront des possibilités de mettre en place (à moyen terme) des structures de dialogue social sectoriel européen dans le secteur des services sociaux, à tout le moins pour les services assurés par des autorités locales et régionales ou par des organismes de l'économie sociale et du secteur non lucratif.
- En cas d'accord général pour poursuivre dans cette voie, nous commencerons à identifier les thèmes susceptibles d'être abordés dans un dialogue social européen, pour autant que des structures appropriées soient en place, avec le soutien des affiliés de la FSESP.
- Nous étudierons aussi la possibilité de dégager une position commune de la FSESP.

SOINS AUX PERSONNES ÂGÉES (SUITE), GARDE DES ENFANTS, SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES (Y COMPRIS ATELIERS PROTÉGÉS)

Nous prévoyons, pour les 24 et 25 septembre 2013, un **séminaire de formation conjoint ETUI/FSESP sur les services sociaux**, très probablement à Sofia. Il aura pour thèmes **les soins aux personnes âgées, la garde des enfants et les services aux personnes handicapées (y compris les ateliers protégés)**, ces sous-secteurs étant ceux comptant le plus grand nombre de travailleurs et ayant le plus fort potentiel de croissance de l'emploi. Ces services sont loin d'avoir été épargnés par les mesures d'économie budgétaire de ces dernières années, mais il faut s'attendre à ce que l'augmentation de la demande inverse la tendance dans un avenir assez proche. Le but de ce séminaire est de favoriser entre nos affiliés des échanges sur la pertinence et l'impact des grandes tendances qui, dans le secteur européen au sens large des services sociaux (à la personne), se dégagent en matière de salaires et conditions de travail, de santé et sécurité au travail (SST), de formation, de recrutement et rétention et de mobilité/migration transfrontalière. Ces tendances s'inscrivent sur la toile de fond d'une marchandisation croissante (c'est-à-dire la délégation des services à des prestataires privés à but commercial ou non, et l'externalisation des services auxiliaires), de la privatisation et du recours accru aux marchés publics et aux concessions de services en tant que mécanismes d'offre de services. Les syndicats ont pour objectifs essentiels l'amélioration de l'accès à la formation, au perfectionnement professionnel continu et l'investissement dans les qualifications professionnelles et, par-dessus tout, la qualité de l'offre de services et des conditions de travail et d'emploi ("un bon travail"). Pour préparer ce séminaire de formation, la FSESP **fera suite et s'appuiera sur de précédents travaux sur les services de garde d'enfants** (étude commandée en 2010 mais non encore publiée) qui portaient plus précisément sur les conditions d'emploi, la formation et les qualifications et la problématique hommes-femmes dans les services destinés aux petits enfants et aux enfants en âge de scolarité primaire (crèche, assistance maternelle, jardin d'enfants, services pré- et postsecondaires).

LES MULTINATIONALES DANS LES SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ +
PROBLÉMATIQUE HOMMES-FEMMES + COMITÉS D'ENTREPRISE EUROPÉENS +
SERVICES AUX PERSONNES ET AUX MÉNAGES (SPM)

Autres thèmes traités non mentionnés ci-dessus :

- Plusieurs projets et études de la FSESP traitent du rôle des **entreprises multinationales dans les services sociaux et de santé** et de leur éligibilité aux **comités d'entreprise européens de ces secteurs** (voir ci-dessous la liste des rapports et études).
- Les analyses et l'action politique visant à **réduire l'écart salarial entre les travailleurs et les travailleuses des services sociaux et de santé** constituent un des thèmes prioritaires du travail du Comité de l'égalité des sexes de la FSESP et sont aussi au cœur de la négociation collective conduite par la FSESP.
- La FSESP considère que les **services aux personnes et aux ménages (SPM)** relèvent dans une large mesure des services sociaux et de santé. Nous avons répondu à une consultation de la Commission européenne (juillet 2012, <http://www.epsu.org/a/8908>, voir ci-dessous) dans une contribution commune FSESP/CES. Ce thème a été présenté et discuté à la réunion du Comité exécutif de la FSESP de novembre 2012 et à celle du Groupe de travail sur les Services sociaux d'octobre 2012 et fait actuellement l'objet d'un suivi. La FSESP s'appuiera sur le travail effectué sur les SSIG et les SPM dans la perspective d'une communication sur la prise en charge des personnes âgées attendue pour le premier semestre 2013.

RAPPORTS ET ÉTUDES

Cette liste reprend les thèmes et éléments pris en considération par la FSESP dans ses récents travaux consacrés aux services sociaux, ainsi que **les rapports qui ont été commandés et les études publiées**.

- Rapport "Rémunérations et inégalités salariales entre hommes et femmes dans les secteurs de la santé et des services sociaux" (février 2010) : <http://www.epsu.org/a/6271>
- Étude sur les services de garde d'enfants (2010; pas encore publiée)
- Rapport sur les services de soins de santé en Europe, les sociétés multinationales et le marché européen des soins de santé (septembre 2010) : <http://www.epsu.org/a/6836>
- Rapport "Prise en charge des personnes âgées en Europe – Les défis pour les travailleurs" (février 2011) : <http://www.epsu.org/a/7431>
- Rapport sur l'eupéanisation des systèmes nationaux de santé, l'impact au niveau national et la codification dans l'Union européenne de la jurisprudence sur la mobilité des patients (septembre 2012) : <http://www.epsu.org/a/8993>
- Rapport sur l'éligibilité aux comités d'entreprise européens dans le secteur de l'aide sociale (septembre 2012) : <http://www.epsu.org/a/8992>
- Étude sur les travailleurs migrants dans le domaine de la santé et des soins aux personnes âgées (octobre 2012) : <http://www.epsu.org/a/8920>

POSITIONS ET CONTRIBUTIONS À DES CONSULTATIONS

En 2011 et 2012, la FSESP a publié une prise de **position sur les services sociaux d'intérêt général (SSIG) et une contribution à la consultation sur les services aux personnes et aux ménages (SPM)** lancée par la Commission européenne.

- Position de la FSESP sur les services sociaux d'intérêt général (janvier/mars 2011) : <http://www.epsu.org/a/7452>
- Contribution de la FSESP à une consultation sur les services aux personnes et aux ménages (juillet 2012) : <http://www.epsu.org/a/8908>

LES SERVICES SOCIAUX, COMPOSANTE DES SERVICES PUBLICS ET ÉLÉMENT CLÉ
DU MODÈLE SOCIAL EUROPÉEN

La FSESP a toujours entretenu un lien étroit entre son action politique et ses recherches sur les SSIG et les activités relatives aux services publics, aux SIG, aux marchés publics, aux concessions de services et aux aides publiques. Nous avons toujours préconisé des services publics forts et nous sommes opposés aux privatisations. La FSESP met en garde contre la marchandisation de ce segment. Nous défendons des mécanismes et systèmes de financement des services sociaux basés sur la solidarité. Nous prônons également une réglementation des SSIG par les pouvoirs publics, une approche conjointe des services sociaux et de santé et une offre de services intégrée. Notre prise de position de 2011 a lancé un appel à la Commission européenne.